

# ADC TRAM-TRAIN

## La paupérisation du métier !

**Élections professionnelles du 24 mars 2011**

*Tract n°4 : Paris, le 10 février 2011*

*Le 27 janvier 2011, l'UNAC-FO (9,87 % des ADC aux élections professionnelles de 2009) a été reçue en audience par le Directeur de la Traction. Nous avons abordé un grand nombre de sujets de préoccupation des agents de conduite qui feront l'objet d'une série de tracts disponibles, entre autres, sur notre site Internet.*

**Depuis 2005 et les conclusions du dossier Métier Conduite, la Direction possède une nouvelle arme pour s'attaquer à l'arrivée de la concurrence sur le Réseau Ferré National : le CRTT !**

En 2006, Force Ouvrière avait obtenu de l'entreprise qu'elle retienne pour les CRTT les mêmes bases techniques que les CRML et CRL pour le calcul de la prime de traction (*l'entreprise voulait nous imposer la forfaitisation*). **Malheureusement, les taux consentis par l'entreprise ne permettent pas d'atteindre un niveau de prime acceptable.**

Après Aulnay/Bondy, le Tram-Train s'installe à Mulhouse, sans oublier l'épisode tenu sous silence par les autres organisations syndicales sur la transformation de la desserte TER ST-Gervais/Vallorcine en Tram-Train alors que rien techniquement ne le justifiait !

De nombreux autres concepts Tram-Train vont apparaître les prochaines années. Comment nier que ce nouveau mode de transport répond aux attentes des usagers ? **FO ne le conteste pas.**

**Ce sont bien évidemment les conditions sociales et financières des CRTT que nous dénonçons.**

**EN 2004, DURANT LA NÉGOCIATION SUR LE MÉTIER CONDUITE, FORCE OUVRIÈRE A REFUSÉ QUE LA CARRIÈRE DES CRTT NE DÉBUTE SEULEMENT QU'À LA POSITION TA 5 POUR VENIR S'ÉCHOUER PÉNIBLEMENT À LA POSITION TA 12 !**

**Les autres organisations syndicales, au travers de leur plateforme revendicative commune, en avaient accepté l'augure. Scandaleux !**

**Comment la direction aurait-elle pu aller au-delà de ce que les organisations syndicales revendiquaient ? Aujourd'hui, le constat est édifiant :**

- ◆ Le taux d'absentéisme des conducteurs d'Aulnay/Bondy est supérieur à la moyenne nationale/agent.
- ◆ Les conducteurs de Mulhouse, à peine quelques mois après l'inauguration de la ligne Mulhouse/Vallée de la Thur, s'interrogent sur la véracité des promesses formulées par l'entreprise lors de leur embauche !
- ◆ Le Métier passionne, la paye démotive !
- ◆ En outre, les agents effectuant les remplacements sont utilisés à des tâches annexes qui sont totalement inacceptables : annonces voyageurs, ouverture/fermeture de la ligne (*Mulhouse*).

**L'ENTREPRISE VA DROIT DANS LE MUR SI ELLE N'ACCEPTE PAS D'OUVRIER RAPIDEMENT UNE NÉGOCIATION NATIONALE SUR LES CONTOURS DE CE MÉTIER, SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI ASSOMMENT LES CRTT ET BIEN ÉVIDEMMENT SUR LA RÉMUNÉRATION (AU TRAVERS DE LA PRIME DE TRACTION ET DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE).**

Dès le début des négociations sur ce métier, FO a toujours revendiqué l'obtention d'un haut niveau social pour les CRTT. Demain, nous nous évertuerons une nouvelle fois à défendre leurs intérêts et par ricochet ceux des CRL.

**Défendre les CRTT, c'est aussi empêcher les transferts de charge TB sur CRTT afin qu'ils puissent aussi accéder au grade de CRL. Vous voyez comme tout est lié !**

**Le 24 mars 2011, faites confiance aux listes Force Ouvrière !**